



VILLE DE VERSOIX

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs,
Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

VERSION N° 1

FIGÉE LE : 01.03.2023

Evolution du message :	Validé par :	Quand :	Suivi par :
Décision pour l'élaboration d'un message :	CA	15.02.2023	CL / AG
Validation du message d'investissement :	CA	01.03.2023	OE / AG
Présentation message pour traitement par la Commission Culture, Sports et Manifestations (CSM):	OE	02.03.2023	OE / AG
Préavis de la Commission Culture, Sports et Manifestations (CSM) :	CSM	23.03.2023	OE / AG
Préavis de la Commission Finances, Administration et Economie :	CFAE	30.03.2023	JT / VA
Vote du Conseil Municipal :	CM	03.04.2023	OE

CRÉDIT D'ETUDE DE CHF 111'000.00 TTC
DESTINE A L'ELABORATION D'UN PLAN STRATEGIQUE POUR LE SPORT AINSI
QU'UN CONCEPT POUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES



T a b l e d e s m a t i è r e s

1. Introduction.....	3
2. Elaboration d'un Plan stratégique pour le sport.....	4
3. Concept dédié aux installations sportives.....	4
4. Développement durable.....	5
5. Procédure légale.....	5
6. Récapitulatif.....	6
7. Incidence sur le compte de résultats.....	6
8. Conclusion.....	6

1. Introduction

Afin de définir une politique sportive pour la Ville de Versoix, le service des Sports propose de développer une vision stratégique à moyen et long terme du sport à Versoix suivie d'une étude de planification du développement de ses infrastructures. Cette démarche vise à répondre aux attentes politiques notamment exprimées par la commission CSM et nécessite l'engagement d'un prestataire pour effectuer ces deux démarches successives.

La 1^{ère} démarche consistera à rédiger un Plan stratégique des sports de la Ville de Versoix qui puisse synthétiser la vision et les objectifs de politique sportive à horizon 2030. Quatre étapes constitueront cette étude directrice :

1. Diagnostic du territoire
2. Proposition de Plan stratégique
3. Consultation
4. Finalisation

Ce plan permettra ensuite d'entreprendre la 2^{ème} démarche qui se concentrera sur la mise en place d'un concept dédié à l'évaluation des infrastructures sportives et à leur développement. Ce concept sera organisé en trois étapes :

1. Analyse de l'offre actuelle d'équipements
2. Analyse de la demande d'équipements
3. Concept des installations sportives communales

Dans le cadre d'une opération de gré à gré, le service des Sports a identifié l'entreprise Match Day comme prestataire pour effectuer ces deux études pour les raisons suivantes :

- L'équipe de Match Day est composée de différents experts dans les domaines de la politique sportive (au niveau ville ou canton), du développement des infrastructures et de leur gestion ainsi que sur la synthèse et l'extraction de données (collecte, analyse, comparaison, etc.).
- Elle dispose de solides références dans l'établissement de ce type d'études qu'elle a réalisées, notamment pour la commune de Grand-Saconnex et la ville de Fribourg. Elle est également engagée par le canton de Genève pour d'autres études dont le Pôle football (Servette FC).
- Enfin, elle a déjà travaillé pour la Ville de Versoix sur l'étude concernant le rôle intercommunal du CSV en appui au projet de déclassement du terrain des Hôpitaux (procédure toujours ouverte) ainsi que sur l'étude sur la halle omnisports. L'équipe connaît donc déjà bien l'environnement et le contexte versoisien.

Il existe actuellement plusieurs projets listés dans le plan des investissements qui pourraient être soutenus par les résultats de ces études (agrandissement / rénovation du bâtiment du CSV, salle omnisports ou étude pour l'extension du CSV). Par ailleurs la réalisation de ces études sur 2023-2024 permettrait un apport thématique pertinent à la révision du PDCOM.

2. Elaboration d'un plan stratégique pour le sport

L'étude permettant de réaliser le Plan stratégique des sports s'organisera en plusieurs étapes qui permettront d'inclure une vision politique, réaliste et tenant compte de l'évolution des pratiques sportives pour définir la stratégie à adopter afin de répondre aux besoins des associations sportives et de la population.

Pour la 1^{ère} étape, divers acteurs locaux seront consultés, une synthèse des documents/études existants sera réalisée et des comparaisons avec d'autres villes seront faites afin de réunir les éléments permettant d'effectuer un diagnostic du territoire concernant la pratique sportive à Versoix. D'autres informations plus factuelles (nombre de clubs, nombres de pratiquants, sports représentés, etc.) seront également récoltées pour compléter la démarche.

Concernant la 2^{ème} étape, celle-ci permettra de structurer un projet de plan stratégique en incluant la rédaction des textes du projet, d'illustrer ce plan et de préparer un premier document qui sera ensuite mis en consultation.

La consultation fait partie de la 3^{ème} étape qui permettra de concentrer toutes les remarques et suggestions concernant le projet afin qu'il puisse regrouper les diverses visions existantes sur les stratégies à adopter dans le futur et proposer ainsi une approche commune à entreprendre afin d'atteindre les objectifs qui seront fixés.

La 4^{ème} et dernière étape du projet se concentre sur la finalisation des textes et la rédaction de la version finale du plan stratégique pour le sport qui sera validée par les Autorités communales.

La durée estimée de cette étude sera d'environ 8 mois.

3. Concept pour les installations sportives

Après avoir finalisé le plan stratégique pour le sport, une étude plus précise et détaillée sera effectuée concernant les installations sportives existantes sur tout le territoire versoisien afin qu'un concept soit établi pour préparer leur rénovation et le développement de nouvelles infrastructures répondant aux besoins des utilisateurs ainsi qu'à la vision exprimée dans le Plan stratégique.

Ce concept tiendra compte notamment du bâti existant, de la situation géographique de la ville ainsi que de ses environs selon les éléments récoltés, de l'évolution de la pratique sportive, des nouvelles disciplines émergentes et des besoins existants et à venir exprimés par les associations reconnues.

Le développement de ce concept sera organisé selon les trois phases suivantes :

La 1^{ère} phase se concentrera sur l'analyse de l'offre actuelle d'installations sportives sur la base d'un inventaire existant et d'un recensement des projets en cours avec une approche quantitative et qualitative en collaboration avec les services communaux.

L'analyse de la demande d'équipements constituera la 2^{ème} phase qui permettra de mesurer la demande actuelle et future de pratique sportive des habitants sur la base des tendances observées en Suisse et à Genève ainsi que de données récoltées spécifiquement.

Pour clore cette démarche, la 3^{ème} phase permettra d'établir le concept des installations sportives communales en utilisant les éléments récoltés. Ce document pourra être utilisé par la Ville de Versoix afin d'aider à la décision quant à la programmation de ses équipements sportifs et les coûts de construction ou de rénovation (enveloppes globales).

La durée de cette étude est estimée à 6 mois.

4. Développement durable

En plus d'être un fort vecteur de cohésion sociale, la pratique d'une activité physique ou sportive est également importante pour la santé physique et mentale. Par ailleurs, les pratiques sportives sont en constante évolution (notamment avec l'avènement de certaines disciplines). D'autre part, le changement climatique aura une influence de plus en plus conséquente sur celles-ci. A ce titre, définir une vision stratégique des sports pour la Ville de Versoix ainsi qu'évaluer les infrastructures sportives et leur développement sur les prochaines années paraît nécessaire.

Dans la perspective de fixer le cadre d'un développement équilibré et durable pour la pratique du sport à Versoix, ces deux études intégreront la vision « développement durable » en incluant le développement urbain (logements, emplois, équipements, etc.), la transition énergétique du bâti existant, la mobilité, les espaces publics, la nature et paysage, l'environnement, etc.

Le SSM et le Service du développement durable (SDD) travailleront donc ensemble afin de créer les synergies nécessaires entre le Plan stratégique pour le sport et le concept des infrastructures communales, le but étant que ces deux documents-cadres s'articulent entre eux et ne soient pas construits en silos. Les deux services viseront à aborder le territoire de manière transversale avec une vision à moyen-long terme en tenant compte de l'évolution de la pratique sportive et les besoins en infrastructures. Finalement, pour que la transversalité soit la plus concrète possible et l'ensemble des enjeux identifiés, les autres services concernés seront aussi impliqués (Cohésion sociale ; Travaux, voirie et espace public ; Bâtiments ; Gérance & Ecoles, Urbanisme et Transports).

5. Procédure légale

- Présentation message pour traitement par la Commission Culture, Sports et Manifestations (CSM) : 02.03.2023
- Préavis de la Commission Culture, Sports et Manifestations (CSM) : 23.03.2023
- Préavis de la Commission Finances, Administration et Economie : 30.03.2023
- Vote du Conseil Municipal : 03.04.2023

6. Récapitulatif

Crédit d'études pour le Sport à Versoix			
Elaboration d'un Plan stratégique pour le sport	CHF	51'265.-	TTC
Elaboration d'un concept pour les installations sportives	CHF	59'666.-	TTC
Total	CHF	110'931.-	TTC
Arrondi à	CHF	111'000.-	TTC

7. Incidence sur le compte de résultats

Charges financières

Amortissement

Le montant du crédit sera amorti selon les taux prévus à l'art. 40. al. 7 RAC. Pour les planifications locales ou régionales, la durée d'amortissement est de 5 ans. Selon la planification prévue, un montant de CHF 22'200.- sera comptabilisé dans le compte de résultats, dès l'année de réalisation de l'étude, probablement dès 2024.

Intérêts

Le crédit sera financé par les liquidités disponibles de la commune. Toutefois, si celles-ci devaient être insuffisantes, le Conseil administratif pourrait contracter un emprunt. Dans ce cas, sur la base d'un taux d'intérêt de 2%, les charges annuelles seraient de CHF 2'220.-.

Autres charges

La réalisation de cette étude n'aura pas d'impact sur les autres charges de fonctionnement.

8. Conclusion

Pour définir une stratégie sportive et cohérente avec une vision à moyen-long terme ainsi que pour établir un concept en faveur du développement des installations sportives de la ville, le Conseil administratif vous demande d'octroyer un crédit de **CHF 111'000.00 TTC** pour réaliser les études proposées.

Le Conseil administratif